Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et à l'étiquetage des produits biologiques								
	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0015004.2025.001			I.2 Type d'Opérateur					
				☑ Opérateur					
				☐ Groupe d'opérateurs					
			35						
S			<u> </u>	77					
re									
obligatoires	I 2 Opáratour ou	granna d'anárataura			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle				
iga	L3 Opérateur ou groupe d'opérateurs								
d	Nom Adresse	SAS BARRY CALLEBAU 5 Boulevard Michelet	UI FRANCE		Autorité Adresse	B.P. 47, 32600, I			
	Auresse	78250 Hardricourt			Pays	France	Code ISO	FR	
int	Pays	France	Code ISO	FR	luyo	1144100	2000 100		
Éléments	L5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs								
• Préparation									
ä	i								
Partie	I C Coté muit au anté muite de mundrite miné a à Partial au manure 7, de mandre 4 (IT) 2040/040 de Parlament (
ar	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine								
	Méthode de production: – production de produits biologiques								
						4			
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui								
	convient) satisfait aux exigences dudit règlement.								
	I.7 Date, lieu I.8 Validité								
	Date			OCERT FRANCE	Certificat valal	ole du 14 /1	12/2023 au	31/03/2026	
		00:39:51 +01 sig (Europe/Brusse ls)	gnature		(1)	Y			
	Lieu	L'Isle-Jourdain (FR)				7			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

II.1 Répertoire des pro	duits						
II.2 Quantité de produ	its						
II.3 Informations sur les terres							
I.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs							
effectuées pour leur p traitant restant respor	5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont fectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-aitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées						
Activité Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5							
Activité Préparation	Affinage: Chocolats / Cacaos / Malts/ Maturing / Aging: Chocolate / Cocoa / Malt	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
Préparation	Broyage: Chocolats / Cacaos / Malts/ Crushing: Chocolate / Cocoa / Malt	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
Préparation	Conditionnement/ Packaging	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
Préparation	Mise en forme: Chocolats / Cacaos / Malts/ Forming: Chocolate / Cocoa / Malt	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
Préparation	Moulage: Chocolats / Cacaos / Malts/ Molding: Chocolate / Cocoa / Malt	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
Préparation	Mélange: Chocolats / Cacaos / Malts/ Mixing: Chocolate / Cocoa / Malt	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
Préparation	Torréfaction: Chocolats / Cacaos / Malts/ Roasting: Chocolate / Cocoa / Malt	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 					
	'^ V						
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848							
II.7 Liste des sous-trair règlement (UE) 2018/8 il n'a pas transféré cet	tants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le 48, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste resp te responsabilité au sous-traitant	e groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du oonsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelle					
	0	à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848					
Nom de l'organisme d Hyperlien vers le cert		exes/sect5/5-0035.pdf					
II.9 Autres information	ns						